

François de Neufchâteau, homme de culture et homme public entre deux époques (1750-1828)

FICHE QUESTIONS SUR... n° 11.01.Q04

Mots clés : Neufchâteau

"Littérateur, savant, économiste, quelque peu dépaysé dans la politique, François de Neufchâteau a laissé le souvenir d'un protecteur des lettres et des arts, surtout d'un promoteur du développement de l'industrie et de l'agriculture. Cet homme du XVIII^e siècle fut aussi un homme du XIX^e siècle" (J.-R. Suratteau).

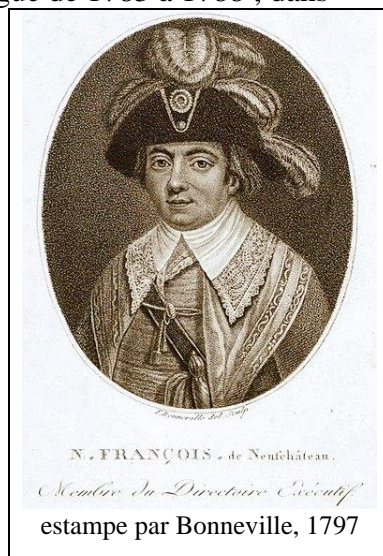
À ce profil polyvalent, on peut ajouter qu'avant d'être élu à l'Institut (Académie française) en 1803, l'homme fut aussi un des restaurateurs de la Société d'agriculture du département de la Seine en 1798¹, avant d'en être à treize reprises président entre 1803 et 1827. Cette densité biographique et cette longévité, rares à l'époque, méritent une analyse de son action, notamment en tant que ministre de l'Intérieur, avant de préciser son rôle à la Société d'Agriculture.

L'ensemble de ce parcours éclaire à merveille l'intense transition entre XVIII^e et XIX^e siècles, ce qui n'est pas sans rappeler la situation vécue entre les XX^e et XXI^e siècles.

Parcours de vie : des Lumières aux révolutions et au début de l'âge industriel

Nicolas-Louis François² est né à Saffais en Lorraine, le 17 avril 1750, sous le règne de Louis XV, dans le duché de Stanislas, roi détrôné de Pologne. Son père, d'abord régent d'école, racheta divers modestes offices monarchiques. La jeunesse de Nicolas-Louis se passe à l'apogée des Lumières, mais aussi sous le signe des pratiques d'Ancien Régime. Les deux se retrouvent dans sa vie. Ainsi, à une époque où la recommandation des puissants est décisive, la protection du bailli de Neufchâteau – qui a remarqué les poèmes du jeune auteur de 12 ans – lui permet de faire des études chez les Jésuites. Dès 1766, il publie un volume de poésies, loué par l'Académie de Dijon. Nicolas François trouvant sans doute son nom trop roturier, se fait appeler François de Neufchâteau ; signe de notoriété, le Parlement de Lorraine lui reconnaît ce nom en 1777. Entre temps, il a fait des études de droit à Reims, et est devenu avocat³, puis lieutenant général à Mirecourt, et subdélégué de l'intendance de Lorraine. Dans ce cursus traditionnel, la protection du duc de Castries (ministre de la Marine) lui vaut d'être nommé procureur général à Saint-Domingue de 1783 à 1788 ; dans toutes ces fonctions, il démontre d'indéniables qualités d'administrateur. Pour autant, il demeure *homme des Lumières* par la multiplicité et la diversité de ses écrits concernant alors l'agriculture, davantage l'éducation, mais aussi plusieurs traductions d'ouvrages anciens comme l'Arioste⁴. Homme des Lumières, il l'est aussi par son appartenance à la célèbre *loge maçonnique des Neuf Sœurs*, ainsi que par ses relations avec plusieurs académies provinciales et de nombreux hommes de lettres.

La volonté de promotion personnelle et de reconnaissance est sans doute déterminante chez ce jeune provincial précoce et polyvalent, toutefois il partage avec beaucoup de ceux de cette nombreuse et paradoxale génération des Lumières "*le souci du bien public [qui] ne s'exprime plus alors seulement dans la reproduction d'un ordre ancien, mais dans la promotion d'innovations dont l'urgence justifie la transgression de son propre code de conduite*" (D. Margairaz). Mais si, pour beaucoup de ses contemporains, la conversion allait ensuite se traduire par une immédiate participation à la Révolution, pour lui



¹ Société recréée après une dissolution en 1793, rapidement appelée à jouer un rôle national (devient Académie en 1915). Bonaparte refusa la restauration officielle de l'Académie française et exigea de garder le nom d'Institut national jusqu'en 1815.

² François est le nom de famille

³ Le conflit entre monarchie et parlements lui vaut d'être écarté de l'ordre des avocats parisiens en 1775.

⁴ Plusieurs de ses textes furent perdus en 1788 dans le naufrage du bateau qui le ramenait en France.

elle fut différée, aussi deux temps se distinguent dans son itinéraire durant la décennie révolutionnaire :

- Dans une première phase (1789-1795), il est souvent retiré en Lorraine où il s'occupe de son domaine, exerce des fonctions locales. Il devient député à l'Assemblée législative (septembre 1791 à 1792), mais s'y affirme peu et refuse de siéger à la Convention en invoquant des raisons de santé ; peut-être a-t-il pressenti la dureté des affrontements qui s'annoncent et qui ne correspondent pas à son esprit de modération⁵.

- L'an III (1795-96) et le Directoire amènent une séquence qui promeut François de Neufchâteau à des fonctions nationales. Alors qu'il avait été désigné, fin 1795, à des postes dans le département des Vosges, il est nommé ministre de l'Intérieur le 16 juillet 1797 ; il le reste deux mois, puis quitte son poste pour devenir un des cinq Directeurs⁶. Contrairement à d'autres directeurs, il n'est pas évincé après le coup d'État du 18 fructidor, et demeure directeur jusqu'au 20 mai 1798, date à laquelle il est désigné comme sortant. Après avoir refusé le ministère des Relations extérieures, il redevient ministre de l'Intérieur et le reste jusqu'en juin 1799, séquence qui pour lui est celle des grandes réalisations : en matière d'enseignement, de conservation artistique et documentaire⁷, et bien sûr de promotion de l'agriculture et de l'industrie.

Son parcours durant la période révolutionnaire n'aura pas été dénué de cohérence : il est un modéré éclairé, persuadé d'une nécessaire évolution de son pays pour le bien commun, mais opposé aux changements radicaux, aux violences et aux désordres : c'est là l'idéal de l'honnête homme et de l'ordre bourgeois, cœur de la République directoriale. Après les avatars de celle-ci, le Consulat puis l'Empire sont vécus comme des solutions bienvenues pour l'ex-ministre de l'Intérieur : tôt rallié au coup d'État de Brumaire, il est nommé membre du Sénat le 25 décembre 1799, et en devient successivement secrétaire, puis président (1804-1806) ; à ce titre, il haranguera l'Empereur lors du sacre. Il est aussi nommé *grand trésorier de la Légion d'honneur*. Ses services et ses flatteries – il a proclamé que le "*droit de suffrage n'a jamais été aussi libre que sous l'Empire*" – lui valent de nombreux avantages, dont l'attribution de la sénatorerie de Bruxelles après celle de Dijon⁸, puis du titre de comte d'Empire en 1808.

Ce parcours élève Neufchâteau au rang de grand notable parisien et fortuné, propriétaire d'un hôtel particulier à Paris⁹, et lui permet d'acquérir des fermes, notamment en Charolais. Après la chute de l'Empire, il reste membre de l'*Académie française*, est très actif à la *Société d'Agriculture*, mais se retire des autres fonctions publiques, Très affecté par la goutte, il en meurt le 10 janvier 1828, et est enterré au Père Lachaise.

Un ministre de l'Intérieur porteur d'un projet intellectuel, promoteur de l'agriculture, de l'industrie et des sciences.

Après la Révolution, le ministre de l'Intérieur avait une compétence couvrant tout le fonctionnement interne du pays, avec l'économie au premier chef ; le parcours du titulaire comptait donc. Or, chez Neufchâteau, homme des Lumières, s'affirme une curiosité scientifique et intellectuelle structurée autour de sa culture agronomique, mais caractérisée par le large spectre thématique et international de ses références. À partir de 1787, il inscrit ses réflexions dans les débats publics en cours ; ainsi, à propos des débats sur la suppression des usages collectifs (communaux et vaine pâture), il rédige un mémoire qui plaide pour des solutions mitigées ; et dans la préparation des États Généraux, il se pose à la fois en défenseur des intérêts locaux et des campagnes¹⁰. Son intérêt pour l'économie rurale s'approfondit dans sa phase de retrait relatif à partir de 1789, puisqu'il publie plusieurs opuscules et articles d'agronomie. En 1793, le département des Vosges le charge de rédiger des mémoires sur le développement des prairies artificielles.

Le Directoire et la fonction de ministre de l'Intérieur lui donnent ensuite une opportunité incomparable de passer de la réflexion à l'action publique. Aussi l'œuvre de Neufchâteau est scandée par de nombreuses

⁵ Il adapte et met en scène *la Pamela* de Richardson au Théâtre des Nations. On lui reprochera le passage "*Ah ! Les persécuteurs sont les seuls condamnables/ Et les plus tolérants sont les seuls raisonnables*", ce qui lui vaut un bref emprisonnement.

⁶ Il s'agit du principal organe exécutif du Directoire, collégial, renouvelé partiellement chaque année par tirage au sort.

⁷ Il fonde archives et bibliothèques, et réorganise les galeries du Louvre pour les œuvres envoyées d'Italie par Bonaparte.

⁸ Sénatorerie : dotation foncière et financière attribuée aux sénateurs sous le I^{er} Empire.

⁹ Hôtel situé Faubourg Poissonnière, revendu 130 000 francs en 1821 ; son grand jardin fut utilisé pour des expériences de cultures légumières, de germination de graines. Neufchâteau s'occupa peu de sa propriété bourguignonne.

¹⁰ Mais il n'est élu que député suppléant pour Versailles, où il n'ira donc pas.

circulaires ou initiatives semblant résulter d'une véritable construction intellectuelle, voire d'un projet appuyé sur un effort d'organisation du ministère et reposant sur un *Ordre du travail* rédigé au début de son second ministériat. Un autre volet, développé avec persévérance, est celui des enquêtes visant à connaître l'état des productions et des activités ; l'initiative n'est pas nouvelle, mais l'enquête lancée par une circulaire de Fructidor an 5 se caractérise par le caractère très méthodique du questionnaire, avec une évaluation précise appuyée sur le nouveau système métrique. Un autre exemple de gestion affinée est donné par les travaux sur l'état de la population, qui systématisent notamment les données de mortalité, avec le souci de mesurer à la fois l'espérance de vie et les risques épidémiologiques. La "science du bon gouvernement" se manifeste plus généralement dans l'effort de statistique descriptive, dont un des supports est la systématisation des annuaires départementaux (circulaire du 20 floréal an 7), là encore avec un traitement normalisé des données ; l'un des objectifs explicitement formulés étant de contribuer à l'éducation publique, la circulaire enjoint aux administrateurs départementaux de considérer les annuaires ou almanachs comme un moyen pour "*faire connaître tout ce qui doit contribuer aux progrès de la morale publique, [...], tout ce qui intéresse le perfectionnement de l'agriculture et des arts*" (D. Margairaz).

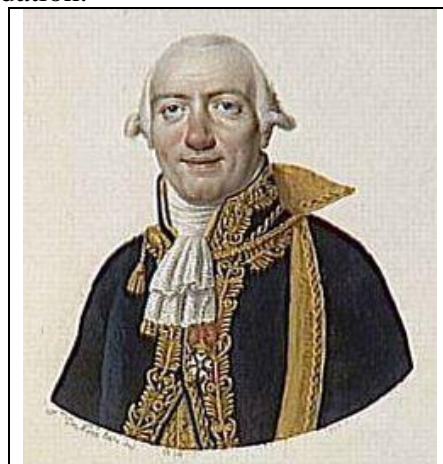
Les impulsions du ministre de l'Intérieur en faveur de la diffusion des connaissances et de l'innovation se retrouvent dans sa forte attention aux Écoles centrales, pourtant décriées, et bien sûr dans la mise en œuvre de la première *Exposition nationale des produits de l'industrie* (18 au 21 septembre 1798), sur le Champ-de-Mars à Paris : 110 exposants de 16 départements y présentent leurs réalisations. En 1798 également, avec le même souci des échanges et de la diffusion des idées (particulièrement sur les questions rurales), Neufchâteau encourage la renaissance de la *Société d'Agriculture* dont il est donc l'un des (re)fondateurs.

L'action pérenne et pragmatique d'un animateur majeur de la Société d'Agriculture

Sénateur sans responsabilités exécutives, François de Neufchâteau manifeste dès 1802 son double intérêt pour l'éducation et l'agriculture, en publiant "*Essai sur la nécessité et les moyens de faire entrer dans l'instruction publique l'enseignement de l'agriculture*". À partir de 1805, l'agriculture prend une place dominante parmi ses publications ; à plusieurs titres, il est "*membre éminent de la communauté des agronomes*" (D. Margairaz). Son activité ne faiblit pas jusqu'à la Restauration, et il dédie à Louis XVIII les seize volumes de textes publiés par la *Société d'agriculture* depuis sa refondation.

Outre l'édition, deux directions prévalent dans son action :

- Dans la lignée de son rôle ministériel en faveur de la connaissance de l'état du pays, il active la collecte des données sur l'état des récoltes, d'autant qu'après 1815 se multiplient les récoltes désastreuses. Neufchâteau se charge de la synthèse des questionnaires et nourrit sa propre réflexion sur les famines, les sécheresses etc. ; néanmoins, la remontée des réponses aux enquêtes s'avère décevante et le bilan partiel.
- Il se déploie aussi avec persévérance en faveur de l'organisation des concours par la Société d'Agriculture ; piliers de la vie académique depuis le XVIII^e, les concours sont réactivés à partir de 1801 en liaison avec la *Société d'Encouragement* (plusieurs membres appartiennent aux deux institutions). Ainsi entre 1805 et 1814, la *Société d'Agriculture* ouvre 26 concours, avec des sujets divers : dessèchement des marais, assolements, outillage, comptabilité, police rurale etc. Ces concours offrent à la fois des possibilités de communication avec un public éclairé, et autant d'occasions de dresser des bilans sur certaines questions ; par exemple, le concours sur les charrues françaises donne lieu à un rapport où le président tente de dresser une synthèse des avantages et inconvénients des différentes charrues, pour déboucher sur la promotion de nouveaux modèles après expérimentation. Le faible nombre d'expériences menées amène à ajourner le verdict du concours prévu en 1810, toutefois l'opération a sans doute contribué à relancer des essais dont ceux de Mathieu de Dombasle. Dans l'ensemble, les résultats effectifs de la *Société d'Agriculture* demeurent assez peu visibles, en dépit de la présidence persévérante de François de Neufchâteau et de quelques-uns des membres qui l'entourent, comme Silvestre ou Yvart. On peut y voir les effets de l'éparpillement des préoccupations et des initiatives, malgré leurs mérites : "*En s'interdisant toute*



"N. François de Neufchâteau, Sénateur, Membre de l'Institut, Titulaire de la Sénatoriale de Bruxelles, doyen des Académies de Dijon, Marseille, Lyon, Nancy et autres, des Sociétés d'agriculture de Paris, de Berne, de Florence, de Leipzig, de Turin, de Munich, etc, Grand Officier et membre du Comité de Consultation de la Légion d'Honneur. Né le 17 avril 1750 à Neufchâteau, dép^s des Vosges"
Portrait (1814 ?) par Philippus Velijn et Marie-Thérèse de Noireterre

discrimination, toute exclusion, toute hiérarchisation de son champ de préoccupations, [la Société] manifeste son consentement profond au divers qu'elle s'emploie non à combattre, mais à unifier en une formation discursive cohérente [...dans] une rhétorique du progrès et de l'utilité sociale qu'elle actualise par ses pratiques" (D. Margairaz).

Nicolas-Louis François de Neufchâteau aura porté au plus haut la démarche associant pratiques et connaissances, sciences et art, nature et progrès.

Jean-Pierre JESSENNE, membre de l'Académie d'Agriculture de France

octobre 2021

Ce qu'il faut retenir :

François de Neufchâteau a conjugué à merveille les caractères de l'époque de transition qu'il a traversée. Né sous l'Ancien Régime dans une famille de petite bourgeoisie, il connaît une première promotion par les protections, mais aussi par ses compétences juridiques ou administratives, et une certaine notoriété littéraire. Après un relatif retrait de 1789 à 1795, il devient un notable de premier plan grâce aux fonctions nationales et au service de l'État post-révolutionnaire.

Sa conjugaison d'une large culture et de l'action au service du progrès collectif est aussi exemplaire : homme des Lumières, il a pris le goût pour l'écriture et tous les domaines scientifiques, dont l'agronomie. L'échange intellectuel, la conjonction des savoirs et de l'initiative publique sont les fondements de son constant engagement pour le bien commun. La *Société d'Agriculture*, qu'il a contribué à recréer, devient au fil des années un théâtre majeur de la création de cet espace public de discussion et d'expérimentation.

Un auteur prolifique : exemples de la diversité de ses centres d'intérêts et écrits sur l'agriculture

Poèmes et comédies : *Pièces fugitives* (1766), *Pamela* (traduction et adaptation, 1792), *Les Vosges* (1796)

Travaux de grammaire et de critique littéraire : éditions en 1820 *Lesage Gil Blas* - 1822 *Les Provinciales* – 1826 *Les Pensées* (1826) de Pascal

Œuvres de droit, science politique ou morale : *Odes sur les parlements* (1771), *Recueil authentique des anciennes ordonnances de Lorraine*, 2 vol. (1784), *Les études du magistrat* (1787), *Les lectures du citoyen* (1790), *Le Conservateur ou recueil de morceaux inédits*, 2 vol. (1800), *Recueil de lettres, circulaires, instructions et discours de François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur*, 7 vol., *Tableau des vues que se propose la politique anglaise dans toutes les parties du monde* (1804), *Histoire de l'occupation de la Bavière par les Autrichiens* (1805).

Ouvrages sur l'éducation : *L'institution des enfants ou conseils d'un père à son fils* (1798), *Méthode pratique de lecture* (1799), *Discours sur la manière de lire les vers* (1799), *Essai sur la nécessité et les moyens de faire entrer dans l'instruction publique l'enseignement de l'agriculture* (1802), *lecture à la Société d'agriculture de la Seine, au nom d'une commission composée de MM. Cels, Chassiron, Mathieu, Sylvestre, Tessier, et François rapporteur* (1802, in-8° ; éd. en 1827)

Œuvres agronomiques : *Essai sur les moyens de tirer le parti le plus avantageux de l'exploitation d'un domaine borné, ou Système d'agriculture pour les petits Propriétaires* (1790), *Dix épis de blé au lieu d'un* (1795), *Rapport sur le perfectionnement des charrues* (1801), *Résultat des expériences sur la carotte et le panais cultivés en plein champ...* (1804), *Voyages agronomiques dans la sénatorerie de Dijon* (1806), *L'art de multiplier les grains*, 2 vol. (1809), *Coup d'œil sur l'influence que la Société d'agriculture du département de la Seine a exercée sur l'amélioration de l'agriculture* (1811), *Mémoire sur le plan que l'on pourroit suivre pour parvenir à tracer le tableau des besoins et des ressources de l'agriculture française*, lu à la séance particulière de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, du 20 décembre 1815, *Supplément au mémoire de M. Parmentier, sur le maïs* (1817), *Rapport fait à la Société royale et centrale d'agriculture sur l'agriculture et la civilisation du Ban de la Roche* (1818), *Mémoire sur la manière d'étudier et d'enseigner l'agriculture* (1827). Liste non exhaustive.

Pour en savoir plus :

- Jean BOULAINÉ, *Poète, agronome et ministre : François de Neufchâteau [1750-1828], homme d'État à l'époque révolutionnaire*, Comptes rendus des séances de l'Académie d'agriculture de France (Paris), 1991, vol. 77, n° 1
- Dominique MARGAIRAZ : *François de Neufchâteau, biographie intellectuelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005
- Jean-René SURATTEAU : *François de Neufchâteau*, in *Dictionnaire Historique de la Révolution française*, PUF, 1989